

L'évaluation par compétence ou comment mieux adapter l'école au monde de l'entreprise

L'évaluation par compétence, vous avez dû en entendre parler ? Un dispositif très lourd, véritable usine à gaz pour nombre d'entre nous. Deux ans après son lancement, et face au mécontentement général, l'enthousiasme de tous les porteurs et soutiens de ce projet est retombé.

C'est principalement la **surcharge de travail** qui est au cœur de ce mécontentement général. S'il est tout à fait légitime de dénoncer cette surcharge de travail, on ne peut s'en contenter, d'autant plus qu'elle est **inhérente au dispositif lui-même** (elle résulte en effet, de cette volonté d'organiser le processus d'apprentissage en le décomposant en micro-procédures intermédiaires dont la somme est censée contribuer au tout).

Bien au-delà, il s'agit de saisir en quoi ce dispositif va changer les finalités même du système éducatif tout entier. En **accentuant l'instrumentalisation des savoirs** (les cours se basent sur des situations-problèmes issues de la vie de tous les jours ou encore mieux de la vie de l'entreprise, pour ensuite faire appel aux disciplines dans la mesure des besoins requis par ces dites situations), l'évaluation par compétence consacrera une école **utilitariste**. Cela aura par exemple pour conséquence d'**inféoder** un peu plus la physique à la technologie, ou bien encore les langues aux techniques de communication... et plus largement **l'enseignement général et fondamental à l'enseignement professionnel** (un vrai danger pour les lycées professionnels).

C'est également le **rôle de l'enseignant** qui en sera affecté, car il s'agira (entre autres) de lui inculquer une culture de l'évaluation (à l'image d'un contre-maître). Très concrètement, il sera chargé de contrôler les capacités ou les difficultés de l'apprenant à s'adapter aux exigences intellectuelles et aux types de tâches nécessaires pour suivre les enseignements du cycle dans lequel il est engagé (ou encore mieux, des exigences qui lui seront utiles dans l'entreprise où il sera peut-être embauché).



En conclusion, deux questions essentielles à méditer :

- Souhaitons-nous voir les **enseignants transformés** (comme les autres cadres de la fonction publique), en techniciens qui devront appliquer des directives émanant d'experts au service du monde de l'entreprise, au risque de perdre leur autonomie **face à une sorte de contrôle social qui leur échappe et les évalue autant que les élèves** ?
- L'école doit-elle *in fine*, chercher avec ce dispositif des compétences, **à préparer psychologiquement des élèves à s'intégrer sur un marché de l'emploi de plus en plus flexible (conformément à la loi « travail »)**, ou alors au contraire, à éduquer et former nos jeunes pour qu'ils soient à même d'opérer les transformations dont ce monde a tant besoin ?

Face à tous ces problèmes (et à plein d'autres encore, comme le livret numérique de compétence et ses possibilités de fichage / flicage...), **il convient dès lors, cher-e-s collègues, de lever le pied, voire de boycotter ce dispositif qui n'est pas le nôtre !**